



LIMOGES MÉTROPOLE

Le Président de Limoges Métropole

ARRÊTÉ

du 27 novembre 2025

Demande d'ouverture d'une enquête publique portant sur le déclassement d'une emprise de voirie publique sise Lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac

N°27541

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L.336-6, L.336-6-2 et L.336-1

VU le Code des collectivités territoriales, notamment l'article L.336-1, paragraphe 1er, alinéa 2, qui prévoit, notamment, les articles L.336-1, L.336-5, L.336-6 et L.336-6-1

VU le Code de l'aménagement du territoire, notamment les articles L.113-1, L.146-1 et R.146-4 à R.146-10

VU le règlement intérieur de l'agglomération de Limoges Métropole en date du 25 novembre 2025

VU le règlement intérieur de l'agence de l'aménagement et du déclassement d'une emprise de voirie mise au lieu-dit Chavaignac

VU le dossier d'enquête publique constitutif en vue du déclassement de l'emprise de voirie concernée.

VU la liste d'entreprises et d'organismes susceptibles d'assurer l'exploitation et la gestion de l'emprise concernée

CONSIDÉRANT le projet de renouvellement de l'emprise mise au lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ 1er : Il sera procédé, par Limoges Métropole, à une enquête publique en vue du renouvellement d'une emprise de voirie publique située au lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac.

L'enquête publique se déroulera pendant 20 jours ouvrables consécutifs, du lundi 27 décembre 2025 à partir de 9h00 au mardi 17 janvier 2026 à 12h00 inclus.

ARRÊTÉ 2 : Le dossier relatif à l'enquête publique sera à l'ordre du jour à la séance du conseil municipal de Limoges Métropole en date du vendredi 10 janvier 2026 au matin à 10h00 inclus, aux dates et aux lieux suivants :

- Mairie de la commune de PEYRILHAC, siège de l'enquête publique, pendant les jours et les horaires suivants : mardi 10 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, le mercredi 11 janvier 2026 de 9h00 à 12h00

- Au siège de Limoges Métropole pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'une emprise de voirie publique sise Lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac

1 DOCUMENT - Publié le 27 Novembre 2025



27541.pdf
(.pdf, 192,9 Ko)

TÉLÉCHARGER